

ARTICLES D'IMPORTATION

III. Principaux articles importés au Canada pour la consommation

	Douze mois finissant en juin.		
	1917.	1918.	1919.
	\$	\$	\$
Animaux, vivants.....	1,943,598	2,189,420	1,921,984
Articles pour l'armée et la marine.....	186,448,879	87,814,232	32,719,707
Asphaltum et asphalte.....	505,931	353,985	391,615
Livres et matières imprimées.....	5,987,447	6,582,488	8,366,721
Céréales.....	19,737,294	19,491,102	22,069,207
Briques, argiles et tuiles.....	3,146,194	4,649,271	3,272,156
Beurre.....	207,178	97,301	762,384
Fromage.....	179,131	120,603	59,021
Produits chimiques.....	26,295,309	28,798,036	27,420,613
Horloges et montres.....	19,737,294	19,491,102	22,069,207
Charbon—anthracite.....	23,824,871	28,477,385	26,598,034
bitumineux.....	25,446,289	47,546,217	38,959,277
Cocoa et chocolat.....	3,280,286	3,201,847	4,053,967
Café.....	2,263,438	1,929,457	2,038,098
Coton.....	54,109,353	63,874,003	65,601,515
Rideaux et tentures.....	426,495	321,464	367,475
Faïences et porcelaines.....	2,582,157	2,316,039	2,443,299
Œufs.....	1,375,044	1,134,177	594,793
Poissons.....	2,193,605	2,507,705	2,421,346
Lin, chanvre et filasse.....	9,621,672	12,049,034	13,272,125
Fourrures.....	3,848,972	4,461,205	4,710,695
Cuir et peaux.....	12,297,429	7,521,349	6,755,157
Bijouterie.....	947,003	931,092	707,913
Saindoux.....	943,415	650,644	320,003
Cuir préparé.....	11,048,701	10,079,203	10,975,154
Métaux—laiton.....	33,496,148	15,174,691	11,891,335
cuivre.....	6,284,129	5,088,488	4,686,845
or et argent.....	10,303,672	6,754,739	5,839,809
fer et acier.....	432,822	304,946	274,421
plomb.....	144,844,175	157,592,186	150,387,469
étain.....	1,310,520	1,339,668	706,378
zinc.....	13,686,560	13,905,419	13,249,031
Instruments de musique.....	2,152,175	1,691,736	936,757
Peintures, couleurs et vernis.....	2,971,670	3,823,661	2,923,092
Papier.....	3,235,362	3,368,975	3,213,052
Marinades et sauces.....	7,510,070	7,409,977	8,900,304
Rubans.....	448,206	452,572	426,429
Caoutchouc.....	1,830,923	1,596,672	1,865,902
Graines.....	12,562,766	12,693,697	11,205,936
Effets de colons.....	1,690,584	1,941,657	2,041,414
Soie.....	5,766,040	6,449,617	6,367,420
Savon.....	13,585,912	16,623,050	21,221,174
Pierre, marbre et ardoises.....	1,028,588	1,245,598	998,836
Sucre et mélasse.....	1,520,085	1,913,089	2,251,618
Thé.....	37,888,191	37,040,891	44,210,536
Tabac.....	7,932,254	13,496,294	4,079,502
Pipes et tabac.....	6,288,175	8,464,953	12,352,662
Légumes.....	852,489	780,177	512,840
Véhicules.....	4,001,998	4,879,993	4,016,876
Vaisseaux.....	20,545,766	21,092,878	20,950,575
Bois.....	1,227,369	2,308,235	4,541,733
Laine.....	12,680,289	15,652,379	18,729,595
Importations totales y compris autres articles importés.....	39,918,793	33,141,915	41,778,930
	952,142,633	922,181,611	869,497,503

TENDANCE CROISSANTE
A VENDRE LEURS ANI-
MAUX COOPÉRATIVEMENT

Les cultivateurs du Canada de plus en plus vendent eux-mêmes leurs animaux

FORT MOUVEMENT DANS L'OUEST

"Plus de 7,000 wagons de bestiaux ont été vendus coopérativement l'an dernier par les cultivateurs de 5 provinces et le mouvement ne fait que commencer. C'est de bon augure pour l'industrie de l'élevage, qui vient d'entrer dans une période de prospérité sans précédent. Il y a famine de bestiaux dans le monde entier. Le Canada, d'après les statistiques officielles, n'a que six têtes de bétail, par cent acres de terre cultivée, tandis que les Etats-Unis et l'Australie en ont huit, l'Italie dix, la France douze, la Grande-Bretagne seize, le Danemark vingt-cinq et la Hollande vingt-neuf. Comparé aux autres pays, le Canada occupe encore un rang inférieur quant à la quantité de cochons et de moutons possédés. La prospérité constante du Canada repose sur la prospérité de son agriculture et l'élevage est, de l'aveu général, à la base de l'industrie agricole, déclare la *Gazette Agricole* du Canada, numéro de juillet, éditée par M. J. B. Spencer, B.S.A. et publiée par le département de l'Agriculture.

LE MOUVEMENT EST PLUS MAR-
QUÉ DANS L'OUEST.

"Le mouvement coopératif s'est développé plus rapidement dans l'Ouest, continue l'article. Dispersées de Winnipeg aux Rocheuses, des associations locales de vente de bétail sont en pleine activité. Bon nombre d'entre elles sont affiliées au mouvement des Grain Growers. C'est dans la Saskatchewan que le mouvement est plus actif; des associations pour la vente du bétail, incorporées sous l'empire de la loi des sociétés agricoles, y font des affaires considérables. Dans l'Ontario, de 200 à 250 associations font l'expédition du bétail. Plusieurs ont eu leur origine dans les clubs de cultivateurs fondés par la United Farmers' Association. Dans la province de Québec, l'association coopérative des fromagers fait le commerce de tous les animaux de boucherie, tandis que les associations d'éleveurs ne s'occupent que des animaux de race. Dans les provinces Maritimes, la vente en commun a porté surtout sur les moutons et les agneaux. Il est permis de croire que dans un avenir rapproché la grande partie du bétail canadien sera mise sur le marché par les cultivateurs eux-mêmes, qui se familiariseront ainsi avec les méthodes et les exigences du marché, et seront par là portés à améliorer leurs produits de façon à retirer la pleine récompense de leurs efforts."

CIRCULATION DES TRAINS

Durant l'année 1917-18, la direction de la circulation des trains s'est fait exclusivement par télégraphe sur 21,811 milles de voies ferrées; exclusivement par téléphone sur 9,922 milles de ligne, et par télégraphe et téléphone sur 5,867 milles. Ces statistiques sont tirées du rapport du département des Chemins de fer et Canaux, pour l'année finissant le 30 juin 1918.

Ordre concernant la graine de lin
rescindé

L'arrêté du conseil du 23 octobre 1918, requisitionnant la fibre de la graine de lin au Canada pour expédition en Irlande, est rescindé par un arrêté récemment rendu, vu que les fins pour lesquelles il avait été rendu ont été remplies. Tout le surplus de la fibre de la graine de lin a déjà été expédié en Irlande pour y être cultivé pour la fabrication de la toile d'aéroplanes, tel que le dit le numéro de juillet de la *Gazette de l'Agriculture*, publiée par le ministère de l'Agriculture.

LA TOURBE DONNE
PEU DE CENDRES

Ce combustible ne produit pas de suie, mais est plus volumineux que le charbon au dire d'un technicien

Voici un résumé des propriétés de la tourbe comme combustible alors qu'elle est manufacturée convenablement, exposées dans un discours prononcé à la neuvième assemblée annuelle de la Commission de conservation, par M. Eugene Haanel, Ph.D., directeur, branche des mines, département des Mines.

"La tourbe est un combustible propre à manier; elle donne, règle générale, très peu de cendres, et ne produit aucune suie ou autre dépôt lorsqu'elle est brûlée dans un poêle ordinaire ou un foyer. De plus, la cendre est complètement désagrégée et libre de matière combustible, et peut être enlevée facilement du poêle ou du foyer. Il ne se forme pas de scorie. A cause de la manière facile dont la tourbe à combustible s'allume, il suffit souvent d'un peu de papier ou de rognures de bois pour allumer le feu. Il n'est pas nécessaire, conséquemment, de faire brûler un feu de tourbe durant toute la journée, s'il n'est pas requis, puisqu'un feu peut être rallumé facilement.

"D'un autre côté, la tourbe à combustible est plus volumineuse que le charbon et a une moins grande valeur calorifique à la livre. Le rapport entre le charbon anthracite et la tourbe à combustible en ce qui concerne la valeur calorifique à la livre est de 12,500:7,000 ou 1.8, c'est-à-dire qu'une livre du charbon anthracite ordinaire est égale en valeur calorifique à 1.8 fois le poids du charbon requis chez la tourbe à combustible. Le volume de la tourbe à combustible est beaucoup plus gros que celui du charbon. Un pied cube d'anthracite pèse approximativement 56 livres, tandis qu'un pied cube de tourbe préparée à la machine pèse environ 27 livres. Le volume de tourbe requis pour élever le charbon de la valeur calorifique précitée sera conséquemment à peu près 3.6 à 4 fois celui du charbon."

Pour tunnel de chauffage

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, mercredi, le 6 août 1919, des soumissions pour l'installation de tuyaux à vapeur à partir du tuyau principal de l'usine du pouvoir de l'édifice du Parlement jusqu'aux édifices de l'Est, de l'Ouest, de la cour Suprême, Langevin et du bureau de poste, Ottawa, lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour l'installation de tuyaux à vapeur, tunnel de chauffage, rue Wellington, Ottawa, Ontario."

On peut consulter les plans et devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux de l'architecte en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa, du surintendant des édifices fédéraux, station postale "F", Toronto, Ont., et du surintendant des édifices fédéraux, bureau de poste central, Montréal, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère, conformément aux conditions mentionnées dans les dites formules.

Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons des emprunts de guerre du Dominion ou des bons d'emprunt et des chèques, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

CE QUE LE LABOU-
RAGE FAIT POUR
LE VERGER

Pour réussir avec un verger en Colombie-Britannique, il faut labourer avec soin chaque année jusqu'à ce que les arbres soient devenus gros et vigoureux. Un labourage de surface conserve l'humidité des mois d'hiver et de printemps, pour le bénéfice des arbres durant les mois de croissance et de production de fruits. Un bulletin de la ferme expérimentale ajoute que le labourage aère le sol, facilitant l'action des agents chimiques et bactériologiques dans la production de la nourriture de l'arbre. Il aide à la désintégration des particules du sol contenant les éléments nutritifs; il détruit de nombreux insectes et champignons, réduisant ainsi considérablement les ravages causés par ces deux fléaux.

Dans les régions arides cependant, le labourage n'est pas à recommander car il détruit les fibres du sol et diminue la matière végétale, d'où provient l'humus.

Les fibres ou matières végétales étant parties, le sol devient plus difficile à cultiver et plus pauvre en nitrogène.

La pratique du labourage reste cependant bienfaisante dans la plupart des cas et les possesseurs de vergers les plus prospères y restent fidèles.

ACCIDENTS AUX
TRAVERSES DE CHE-
MINS DE FER

D'après des statistiques compilées par le département des Chemins de fer et Canaux, 73 personnes ont été tuées et 132 ont été blessées par des trains, au Canada, en 1918, sur 1,028 traverses protégées urbaines, 1,049 traverses protégées rurales, 3,832 traverses non protégées urbaines et 20,935 traverses rurales non protégées.

Valeur industrielle de l'érable

L'érable est le bois dur le plus utilisé dans les industries du bois de l'Ontario, qui en emploient plus de \$ de milliard de pieds mesure de planche, chaque année. L'érable frisé et l'érable œil-d'oie se rencontrent fréquemment et sont très appréciés dans les travaux décoratifs. Au nord du 49e parallèle de latitude, l'érable ne pousse guère dans l'Ontario. Ce bois est utilisé dans 23 industries. Les quantités les plus considérables sont utilisées pour les planchers, dans l'ébénisterie et dans la distillation du bois. (Extrait d'un bulletin publié par la section forestière du département de l'Intérieur.)